

COMPTE RENDU

de la séance du CONSEIL MUNICIPAL

du 23 mars 2018

Nombre de membres en exercice :	14
Nombre de membres présents :	12
Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations :	12

Présents : DUMONT Gérard - FAYARD Jean-François - JURY Gilles - MATHIEU Marie-Thérèse
MENIS Alexandre - MONTERYMARD-GRAS Florence - MOULIN Emmanuel - MOULIN
Martine - RANCON Raphaël – RIFFARD David - ROMEAS Frédéric - SAMUEL Béatrice

Absents excusés : FOURNEL Audrey – MONGEVILLE Christophe

Secrétaire : MATHIEU Marie-Thérèse

Compte rendu du conseil municipal du 2 mars 2018

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du dernier conseil municipal en date du 2 mars 2018 et demande aux membres du Conseil de l'approuver.

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

1^{ère} délibération : suite à la consultation d'appel d'offres pour le programme voirie 2018, détermination de l'entreprise retenue pour la réalisation des travaux

Monsieur le Maire rappelle la consultation d'appel d'offres pour le programme voirie 2018 et précise aux membres du Conseil municipal qu'après ouverture des plis les deux sociétés les mieux placées étaient les sociétés Eiffage et Colas.

Les propositions de ces deux sociétés étant très proches, la Commission a souhaité ouvrir la négociation sous forme de demande de remise commerciale, possibilité prévue selon le règlement de consultation.

Après vérification des nouvelles offres, l'entreprise EIFFAGE Route, basée à Yssingaux, a été retenue.

Monsieur le Maire propose de ce fait de retenir la société EIFFAGE Route pour un montant des travaux s'élevant à 130 995,60 € TTC.

Proposition approuvée à l'unanimité.

2° et 3e délibérations : approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2017 des budgets de la commune, du CCAS, de l'eau et de l'assainissement

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal les comptes de gestion puis les comptes administratifs de la commune pour l'année 2017. Ces comptes sont le résultat de l'ensemble des recettes et dépenses réalisées sur l'année écoulée.

Budget	Total dépenses (en €)	Total recettes (en €)
Du CCAS :	2 200,50	2 511,37
De l'eau :		
- Fonctionnement	116740,72	100129,09
- Investissement	25 382,56	42 824,60
De l'assainissement :		
- Fonctionnement	11 388,40	22 092,24
- Investissement	7 795,16	7 471,00
De la commune :		
- Fonctionnement	443 409,98	578 476,71
- Investissement	352 225,35	375 139,79

Comptes approuvés à l'unanimité.

4° délibération : affectation des résultats de fonctionnement 2017

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'affecter la somme de 111 500 € à la section d'investissement et celle de 223 040,39 € au fonctionnement pour 2018.

Proposition approuvée à l'unanimité.

5° délibération : vote des taux des trois taxes directes locales

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de maintenir pour 2018 les mêmes taux des trois taxes directes locales (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et taxe foncière sur le non bâti) qu'en 2017.

Proposition acceptée à l'unanimité.

6^e délibération : approbation des budgets primitifs 2018 de la commune, de l'eau et de l'assainissement

Après délibération, Monsieur le Maire propose un budget équilibré en recettes et en dépenses suivant le détail ci-dessous :

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Commune	699000,00	944330,00
Eau	197018,00	86128,35
Assainissement	33210,00	10081,09

Proposition approuvée par 11 voix pour et 1 abstention pour le budget de la commune et acceptée à l'unanimité pour l'eau et l'assainissement.